

Lecture des différentes DL de chaque OS

IA-DASEN :

Remercie les services pour le travail de synthèse et la clarté des documents distribués

Pour la vaccination existence de codes dédiés spécifiques pour les enseignants désirant de se faire vacciner. Rappel que la vaccination n'est pas obligatoire et basée sur le volontariat des agents. L'IA-DASEN n'a pas à juger, c'est la liberté des uns et des autres.

Les masques sont présents en grande quantité y compris les transparents qu'il faut solliciter via les IEN ASH.

Recrutement d'enseignants supplémentaires : 17 n'ayant pas eu le concours. L'IA peut encore en recruter 4 sur ses fonds.

Problème de remplacements mais par rapport au département du Nord beaucoup moins prononcé ! Il y a une réflexion menée sur l'emploi des BDFC pour que leurs missions soient plus réajustables.

L'année prochaine présence de M2 « alternants » qui seront en ¼ temps en classe et deux périodes de 15 jours continues. Formation mixte l'année prochaine avec 2 cohortes de stagiaires différents.

Construction d'un outil qui depuis quelques mois permet de connaître le nombre de classes fermées ou non remplacées. Ce lundi 26 avril jour de rentrée il n'y avait que 4 classes non remplacées. Mardi 27 aucune classe fermée.

Ordre du jour : recours PPCR et promotions ainsi que la HC et CE à l'ancienneté.

Deux recours seulement !

- X (satisfaisant): en 2017/2018 RDV de carrière avec 11 excellents. En 2020, 6 satisfaisants par le même IEN !!! Proposition du dasen de modifier l'appréciation pour la passer en très satisfaisant.

- X (satisfaisant) : elle est directrice dans la même circo que X. Travail sur la direction non remonté par l'IEN... Proposition IA DASEN : très satisfaisant.

Avancement ancienneté : HC : 304 et CE : 109

Au global tout échelon confondu ce sont 2008 enseignants sur plus de 8000 qui changent d'échelon.

Dernier promu échelon 6 : X au rang 47 – Echelon 8 : X

Au 6<sup>ème</sup> échelon 16,87% hommes promus pour 83,13% de femmes

Au 8<sup>ème</sup> échelon 18,8% hommes promus pour 81,19% de femmes

Règles de promotion pour les délégués syndicaux déchargés à au moins 70% différentes que celles pour la HC. Bénéficie d'un tiers du boost cad 108 jours d'avancement. Cf décret 2017-14192 page 4.

Tableau d'avancement pour la HC et CE sera programmé le 20 juin.

Pour 2021/2022 : 37 enseignants ont candidaté pour la formation CAPPEI. 33 retenus. Il reste encore sur le département 137 postes vacants en ASH.

Liste aptitude directeur : 53 candidats et 38 ont reçu un avis favorable.

Pour les postes de direction à profil : REP+, REP et direction à plus de 10 classes : 47 candidatures dont 40 avis favorables.

Dispos et TP : 99 personnes en dispo dont 61 de droit et 38 sur autorisation. Pour l'année prochaine : 49 de droit et 36 sur autorisation. Il y a eu 662 demandes de TP formulés : 50% des TP demandés ont été refusés.

Remplacement : de septembre à avril : 88% de taux d'efficacité et 66,4% de taux de rendement

Formation pour 2021/2022 : présence de FS à ½ temps et de M2 à ¼ temps conjointement. Recrutement de 510 stagiaires prévus.

Personnes vulnérables : 131 en télétravail – 9 en ASA – 67 personnes touchées par la covid

Contractuels : autorisation de recrutement jusqu' 'au 12/02/2021 avec 21 recrutements. Prolongation avec 12 nouveaux recrutements depuis cette date.

6 démissions cette année

Rupture conventionnelle : 3 demandes signées en 2019/2020 et 11 demandes en cours de traitement en 2020/2021. 3 IDV obtenus.

CFP : 15 demandes dont 11 acceptées.

Postes adaptés : PACD : 20 accordés dont 9 renouvellements – PALD : 20 accordés dont 11 renouvellements